

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 25 ET 26 MAI 2020**

**Point 14 de l'ordre du jour**

**Transmission du postulat déposé par  
Mme Chantal Frossard, au nom du groupe PCD/PVL,  
demandant un annuaire référençant les producteurs et les magasins de produits locaux**

Lors de la séance du 16 décembre 2019, Mme Chantal Frossard a déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 24 février 2020, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

**Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Chantal Frossard, au nom du groupe PCD/PVL, demandant un annuaire référençant les producteurs et les magasins de produits locaux.**

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE BULLE**

**Le Président**

**Malik Seydoux**

**Le Secrétaire**

**Guy Monney**

## **Postulat demandant un annuaire référençant les producteurs et les magasins de produits locaux**

*« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chers collègues,*

*On voit que ces dernières années, la population se préoccupe des problèmes dus aux changements climatiques. Elle est davantage soucieuse de sa consommation en s'intéressant à la provenance des aliments, à leur emballage, à leur production.*

*La tendance à se tourner vers une consommation de produits locaux est en progression. Et dans ce sens, plusieurs possibilités sont offertes à la population : les marchés à la ferme, les marchés hebdomadaires, les auto-cueilletes, les magasins de circuits courts, les paniers Bio, les commerces en ligne et les épiceries.*

*En Gruyère, il existe une offre riche et diversifiée de produits locaux et ces produits sont généralement de très belle qualité. Mais cette offre est souvent peu visible pour les habitants de la région.*

*Sur internet, quelques sites ont déjà établi des listes d'endroits proposant la vente des produits régionaux. Cependant, chaque site est relativement spécifique et aucun ne répertorie toute l'offre de la région.*

*Nous demandons au Conseil communal d'éditer un annuaire référençant les producteurs et les magasins de produits locaux. Cet annuaire permettrait d'informer la population sur les produits et les lieux de vente de la région. Dans cet annuaire se trouverait toute la production locale des produits de bouche, provenant des boucheries, épiceries spécialisées, primeurs, boulangeries et même des différentes fermes et maraîchers de la région.*

*Cet annuaire serait destiné à la population bulloise, aux nouveaux citoyens. Il pourrait être édité sur papier et/ou être disponible sur le site de la Ville de Bulle.*

*Le but de ce projet est d'aider la population bulloise à consommer les produits de la région mais aussi d'aider les producteurs à valoriser leur savoir-faire.*

*Je vous remercie de votre attention. »*